

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2008

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Madame Françoise CLEMENT – Messieurs Georges BONNEFOND – Sébastien RATHIER – Richard CHAUX - Didier LOUVET – Madame Patricia SIMONIN – Messieurs Patrick BERGER – Pierre VALLENSANT – Sigismond ROZANSKI.

Etaient absents : Monsieur Jacques DUGENETET – Madame Françoise DOITRAND.

Monsieur Georges BONNEFOND a été nommé secrétaire de séance.

Madame CLEMENT reprend les différents points abordés lors de la séance du 02 octobre dernier :

- PC LOUVET : Un accord a été donné par le SDIS. Il n'y a donc pas de travaux ou de modifications à faire.

I – ASSAINISSEMENT :

1) Déconnexion des fossés : choix du bureau d'études : 4 bureaux d'études ont répondu à notre demande de devis. Après examen des offres, c'est ICA Environnement, de ROANNE, qui a été retenu pour une prestation de 1 600 € H.T.

2) Station d'épuration : La DDE nous a fait parvenir un dossier de missionnement pour le curage des boues. Ce curage se fera après l'extension de la lagune.

2 solutions sont possibles pour l'extension de la lagune : extension de la lagune (construction d'un 3^e bassin), avec un achat de terrain nécessaire, ou bien un système de filtre planté de roseaux.

L'aide financière apportée par le Conseil Général de la Loire est conditionnée par le prix de la redevance d'assainissement (sur l'eau usée), qui ne doit pas être inférieur à 0.50 €/m³ d'eau consommée.

Les membres du Conseil Municipal décident donc de fixer le prix de la redevance d'assainissement à 0.50 €/m³ d'eau consommée, à compter du 1^{er} janvier 2009.

II – P.V.R. :

La délibération instaurant le principe de la PVR a été modifiée, à la demande de la Sous-Préfecture et la partie représentant la PVR a été délimitée.

III – VOIRIE :

1) Les travaux sur le chemin de Pyrandré et de Grand Champ sont en cours.

Monsieur PONTILLE, de VTP ira voir les entrées des maisons BODENEZ et CHAVANNE.

2) Aménagement du bourg : Madame le Maire propose de lancer un projet global incluant la sécurisation de la traversée et l'aménagement du bourg.

L'aménagement comprendrait un projet complet : reprise des raccords en plomb, déconnexion des eaux pluviales, enfouissement des réseaux, réfection de la voirie etc...

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour que les études concernant l'aménagement du bourg soient lancées. Une aide technique sera demandée services de la DDE.

VI – QUESTIONS DIVERSES :

- Madame le Maire présente un projet de création d'un site Internet communal par une société privée. Monsieur RATHIER propose de prendre contact avec la CCVAI pour savoir ce qu'il est possible de faire par son intermédiaire.
- Cérémonie commémorative du 11 novembre : cette année, c'est le 90^e anniversaire de l'armistice. Les enfants de l'école participeront à cette commémoration.
- Bulletin municipal : une réunion pour sa préparation aura lieu le vendredi 07 novembre, à 20 H 30.
- Monsieur Yves NICOLIN, député, souhaite rencontrer les membres du Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.
- Une régie sera créée afin de disposer de l'argent liquide (environ 150 €).
- Le logement F4 de la cure est disponible à la location. Des petits travaux ont été faits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15.